

## **Projet de Fin d'Etudes 2020**

Manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et naturel à travers l'étude de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park



# Projet de fin d'études

---

## Manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et naturel à travers l'étude de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park

COLIN MANON SOUS LA DIRECTION DE VERDELLI LAURA  
ANNÉE 2019 / 2020





# **Projet de Fin d'Etudes 2020**

Manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et naturel à travers l'étude de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park

---

## Avertissements

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

---

## Formation par la recherche

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique.
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

---

## Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement ma tutrice de Projet de fin d'études, Madame Laura Verdelli, maître de conférences en Composition Urbaine et Projet d'Aménagement à Polytech Tours. Ses conseils et son aide m'ont permis d'élaborer au mieux cette étude.

Je remercie également, l'ensemble des auteurs et personnes qui ont participé au projet de l'IBA de Emscher Park.

Enfin j'adresse un remerciement aux personnes qui m'ont soutenu dans mon projet de fin d'études.

---

# Table des matières

Avertissements	6
Formation par la recherche	6
Remerciements	7
Table des matières	8
PARTIE 1 : Etat de l'art	11
1. Qu'est ce que le patrimoine ?	11
2. Le patrimoine culturel	12
2.1.Qu'est ce que le culturel ?	12
2.2.Qu'est ce que le patrimoine culturel ?	13
3. Le patrimoine naturel	14
3.1.Qu'est ce que la nature ?	14
3.2.Qu'est ce que le patrimoine naturel ?	14
4. Qu'est ce que la frontière ?	15
Hypothèses	16
PARTIE 2 : IBA d'Emscher Park	18
Matériels et méthodes	18
1. Le Landschaftspark ou parc paysagé de la vallée de Ruhr	21
2. L'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park	21
2.1.Une région dite impactée par son activité industrielle	21
2.2.Une démarche innovatrice : l'IBA	23
2.2.1.L'IBA une démarche gravée dans le temps	23
2.2.2.Un financement qui dépend des objectifs adaptés aux territoires	25
2.3.Une équipe définie comme pluridisciplinaire et légère	25
2.4.Un projet se définissant comme « éphémère d'exception »	26
3. Le patrimoine minier face aux enjeux naturels	28
3.1.Des aménagements autour de bâtiments industriels	28
3.1.1.Un paysage réorganisé et valorisé	28
3.1.2.La reconquête des fronts de fleuve urbain	30
3.1.3.D'un patrimoine minier à une transformation partiellement artistique	31
4. L'IBA Emscher Park : 30 ans après le lancement	32
Conclusion	34
Discussion et critique	36
Table des figures	37
Bibliographie	38

Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel font partie intégrante de la représentation que nous avons d'un territoire. L'extension croissante des étendues patrimonialisées ajoutée aux relations d'interaction et d'interdépendance entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel, nous mène à nous interroger sur la multiplication d'objets patrimoniaux et de ce fait à **l'évolution des critères de manifestation de la frontière entre ces deux patrimoines.**

Le projet de fin d'études est basé depuis le sujet suivant : Evaluation socio-économique des paysages et du patrimoine culturel et naturel. Le sujet est alors la **frontière entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel.** La nomination du sujet ainsi retenue permet la réalisation de la première phase de ce projet qui est, celle d'un état de l'art. Ce dernier permet de réaliser une synthèse sur les travaux précédemment réalisés à des échelles et cas d'études vastes et diversifiés. Nous avons choisi de centrer cette étude sur l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park, et plus particulièrement sur la manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et le patrimoine naturel sur ce site industriel. Ce sujet n'a pas encore traité jusqu'à aujourd'hui.

Une première sélection des termes à définir a été réalisée en excluant le terme de « paysage » afin de se consacrer exclusivement aux notions de patrimoine.

Au travers de cette analyse, nous allons chercher à définir les différents termes pour saisir toute l'envergure du sujet. De ce fait, dans une première partie, nous réaliserons un état de l'art sur ce qu'est le patrimoine culturel puis naturel et ensuite nous développerons le terme de frontière. Pour finir, nous présenterons les hypothèses retenues que nous utiliserons pour la suite de ce projet de fin d'études. La deuxième partie s'articulera autour du cas d'étude retenu : Emscher Park. Au travers de celle-ci, nous présenterons le contexte de création de ce parc et les acteurs qui ont participé à son élaboration. Ensuite, nous étudierons la démarche de l'Exposition Internationale d'Architecture dans sa globalité et appliquée au cas d'étude. Enfin, nous exposerons nos résultats concernant la manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et le patrimoine naturel.

Partie 1 : Etat de l'art de que ce sont  
le patrimoine, le patrimoine culturel  
et le patrimoine naturel

11

17

Partie 2 : Analyse  
des interactions entre  
patrimoines culturels et  
naturels au travers du cas  
d'étude de l'IBA  
Emscher Park

Conclusion et  
réponses aux  
hypothèses

34

# PARTIE 1 : Etat de l'art

## 1. Qu'est ce que le patrimoine ?

Commençons dans un premier temps par définir la notion de patrimoine sous l'aspect de la « transmission ».

Pour présenter leurs positions au sein de cette définition, Bouisset et Degrémont se sont appuyées sur l'idée de transmission de bien matériels issus de l'histoire. Ces deux maître de conférences prennent en compte « la résonance juridique de bien que l'on tient du père » qui n'est qu'autre que le sens de la racine latine *patrinimum*. (Bouisset ; Degrémont, 2013). Idée soutenue par Lazzarotti, le patrimoine « est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent ». Ce professeur en géographie ajoute également que le patrimoine est « un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixés sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette » (Lazzarotti, 2003 ; Bonerandi 2005). Cet ensemble d'attributs est lui aussi abordé par deux historiens français décrivant le processus de patrimonialisation comme une action qui incorpore et combine des biens de manière complexe et non exclusive : l'oubli, l'abandon, la destruction, la sélection, la revendication et la reconnaissance. Finalement, les deux hommes concluent le patrimoine comme une composition « d'éléments variés qui sont honorés ou commémorés par des actions » (Choay, 1985 ; Nora, 1997 ; Introduction in Poulot 1998 ; in Héritier, 2013). De ce fait, le patrimoine est « garant d'origines » permettant de maintenir et de préserver le passé et de conjurer le temps. Il permet de reconstruire une identité en conservant une continuité historique et ainsi une conscience de l'objet, du site, du paysage ou du monument, même après sa disparition (Hartog, 2003 ; in Zamant 2017). Additionné à sa valeur de transmission, ce terme est utilisé en tant que « pétrification dans une réaction passéiste » (Zamant 2017). Le patrimoine s'inscrit dans l'histoire des hommes (Héritier, 2013 ; in Bouisset ; Degrémont, 2013). Dans une optique de politique culturelle et de partage de connaissances, certaines régions ont développé une « chaîne patrimoine » par la médiation. (Cron, 2014)

Ensuite, abordons ce la notion de patrimoine en tant qu'appartenance à un groupe.

Le patrimoine construit également « une image forte et simplifiée d'un passé commun à un groupe » (Di Méo, 1994 ; in Bonerandi 2005). La notion de patrimoine prend alors sens pour Davallon, sociologue français, « tout ce qui peut être revendiqué par un groupe social comme tel : tout ce que ce dernier estime avoir reçu et qui, à ce titre, présente une valeur pour lui. Les processus par lesquels les objets deviennent patrimoine sont alors rangés sous l'étiquette de la "patrimonialisation" » (Jean Davallon 2003 ; in Bouisset, Degrémont, 2013). Cette valeur liée au

groupe fait référence, d'après Micoud, à « une activité sociale consistant à faire être quelque chose qui prend nom et valeur de patrimoine » (Micoud, 2005 ; in Pottier, 2014). Le sociologue Micoud est soutenu par l'historien Melot qui précise que « le plus important n'est pas forcément l'objet patrimonial en lui-même mais, la démarche qui conduit à lui, le fait de créer une communauté de réflexion bienveillante autour de cet objet, d'étendre le champ des possibles, ce que certains appellent la mobilité salutaire des valeurs culturelles » (Melot, , 2012, in Cron, 2014). Finalement, le patrimoine serait un fait de société en évolution face à la modernité (Hartog, 2003 ; in Bouisset, ; Degremont, 2013). Il doit, à aujourd'hui, faire face aux intérêts pour les objets d'études et les experts et doit subir des études depuis l'inventaire à l'analyse de politiques patrimoniales. (Bouisset, Degremont, 2013)

Par ailleurs, le patrimoine prend également définition en tant que producteur de sens et d'identité territoriale.

En fonction des auteurs, le patrimoine peut être envisagé comme un « producteur de sens et d'identité territoriale » (Garat ; Gravari-Barbas ; Veschambre, 2001 ; in Bonerandi 2005). En effet, la simple énonciation d'un patrimoine suffit à sa « reconnaissance comme bien collectif vécu et partagé par la population locale, fondant à la fois l'identité du groupe et du territoire ». Le patrimoine « balise le territoire » et lui donne ainsi une réalité et une identité. Egalement, il peut « constituer un levier de développement territorial, une utilité de légitimation territoriale » (Bonerandi, 2005). L'avis de l'écrivaine Bonerandi est soutenu par Pottier qui aborde que le patrimoine peut être mobilisé pour « instaurer une légitimité de place et d'action ». (Pottier 2014). Sophie Bonin, maître de conférence, montre, quant à elle, que l'inclusion de nouveaux espaces dans le champ du patrimoine s'accompagne aussi d'évolutions catégorielles et témoigne d'une évolution des regards sur la nature. Ainsi, la notion de « patrimoine » n'a aujourd'hui plus la même définition, ni le même champ d'action (Thème JEP, 2014), le patrimoine recouvre de plus en plus un ensemble de désirs, de regards, d'attitudes. Il devient « concept » (Bonerandi 2005).

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des limites ont été définies entre les domaines et les approches des sciences de la culture et de la nature. (Philippe Descola, 2011) De ce fait, nous allons, dans cette première partie chercher à définir le culturel puis le patrimoine culturel.

## 2. Le patrimoine culturel

### 2.1. Qu'est ce que le culturel ?

D'après Philippe Descola, il existe deux déterminations de la culture : dans un cas, la culture est un épiphénomène et dans l'autre, « un ordre de réalité entièrement distinct qui n'entretient que des rapports de type contingent avec le milieu écologique et les exigences du métabolisme humain » (Philippe Descola, 2011 in Larrère, 2015). Cet anthropologue se questionne également à savoir si la culture est comme un « dispositif adaptatif aux contraintes naturelles » faisant donc référence à « des mécanismes asservis aux lois de la matière et de la vie » ou à contrario, si la culture est un « ordre de réalité entièrement distinct qui n'entretient que des rapports de type

contingent avec le milieu écologique et les exigences du métabolisme humain ». De ce fait, les sciences de la culture ont, d'après Philippe Descola, deux échappatoires possible : elles sont soit « autonomes » soit « accèdent à la rigueur en empruntant aux sciences de la nature une partie de leurs méthodes , voire de leurs résultats » (Philippe Descola, 2011). D'après le comité du Patrimoine Mondial en 1992, l'adjonction du terme « culturel » vise à identifier les « valeurs intangibles du paysage contre les risques de fragmentation » qui peuvent impacter la « perte de signification liée aux transformations territoriales » (Comité du Patrimoine Mondial 1992 in Zamant, 2017). En lien avec le Comité du Patrimoine Mondial, Bonerandi envisage que le culturel intervient dans divers domaines comme celui de la « perception du territoire, de ses représentations ou de son appropriation symbolique », dans tous les cas, la culture est le résultat de la « construction territoriale ». De ce résultat Bonerandi en déduit que si le « territoire produit du culturel (il n'est que de penser à la "mise en mythe du paysage"), le culturel produit en retour du territoire ». Ainsi, par l'usage « d'emblèmes et de symboles » le culturel permet de « s'approprier un espace, de transmettre une appartenance territoriale constitutive de l'identité collective et/ou individuelle. » (Bonerandi 2005)

Par ailleurs, il est important de notifier la différence que le terme « culture » peut avoir en fonction du déterminant le précédent. En effet, une culture est définie par J.Baird Callicott , philosophe, comme « une métapopulation d'Homo-sapiens dont les membres sont capables d'échanger librement des informations cognitives » (J.Baird Callicott in Larrère, 2015).

## 2.2. Qu'est ce que le patrimoine culturel ?

Définissons à présent le patrimoine culturel.

Au regard de Pottier, le patrimoine culturel fait référence à « l'identité », à « l'attachement à la propriété ». Ces aspects de la valeur culturelle « sont attribués aux habitants et aux élus et non directement à eux-mêmes ». C'est d'ailleurs sous ces angles que cette valeur prend la nomination de patrimoine culturel (Pottier 2014). Soutenu par Luis Fernando de Almeida, la caractéristique fondamentale du paysage culturel vient d'une « cohabitation remarquable, dans une portion de territoire, entre la nature, les espaces construits et occupés, les modes de production et les activités culturelles et sociales, à travers une relation complémentaire capable d'établir une identité qui ne puisse pas être conférée à un quelconque de ces éléments individuellement » (Winter Ribeiro 2007, in Zamant 2017). Cette position est développée par Bonnemaïson et Cambrézy qui considèrent que l'appartenance au territoire relève de la « représentation, de l'identité culturelle, et non plus de la seule position dans un polygone, dans une maille de gestion ou de pouvoir » (Bonnemaïson, Cambrézy, 1996 in Bonerandi 2005). Ainsi une question émane de la pensée de Iphan, à savoir si tous les éléments constitutifs du patrimoine culturel peuvent être reconnus au sein d'un paysage culturel sans distinction. (Iphan, 2009 In Zamant, 2017).

Suite à une réflexion critique sur les limites du dualisme moderne, des anthropologues ont soulevé la distinction de la nature et de la culture. (Bruno Latour in Larrère, 2015). Alors que le philosophe Citot suggère que « si la culture est seulement une nature qui a subi une mutation

aléatoire, elle reste nature de part en part. Elle est alors proprement une "seconde nature" ». (Citot, 2006). Par conséquent, nous allons maintenant chercher à définir la nature qui découlera sur un éclaircissement du patrimoine naturel.

### 3. Le patrimoine naturel

#### 3.1. Qu'est ce que la nature ?

La nature de Lévi-Strauss est plutôt pauvre : c'est une « nature passive, un dépôt de qualités sensibles à sélectionner, une nature bonne à penser ». Pour cet anthropologue, la nature n'est que « mise en forme par des déterminations symboliques, exploitée par l'esprit humain, notamment dans des arrangements classificatoires. » (Claude Lévi-Strauss in Larrère, 2015). Cette idée est rejointe par Larrère qui ajoute que « la nature n'existe pas, il n'y a que des naturalisations ». Cette philosophe rétorque néanmoins que « la formule de l'antinaturalisme critiquée des sociologues peut très bien convenir aux programmes naturalistes contemporains ». Egalement, par un regard de cognitiviste, « la nature n'existe pas (absence d'affirmation métaphysique d'un substrat ou d'un donné préexistant) mais la naturalisation à laquelle ils procèdent fait partie d'un programme de travail positif et non d'une illusion trompeuse. » (Larrère, 2015). Sur le même axe, les paysages naturels ont également un aspect naturel « qui est plus ou moins préservé, mais où la nature n'a plus rien de naturel ». Elle est « naturée , totalement transformée, dressée par l'activité humaine et ne garde de « naturel » que son aspect végétal et le rythme de son fonctionnement » (Verdelli, 2008). Finalement, Descola pose une conclusion qu' « une nature ainsi dotée de la plupart des attributs de l'humanité n'est évidemment plus une nature. » (Descola, 2001).

Le terme de naturel peut lui aussi varier. Il y a le naturel défini précédemment, sous l'aspect d'un site naturel ou bien celui que nous allons définir dès à présent, en tant que nature du site. Descola soutient alors que l'isolement d'éléments distinctifs naturels ou sociaux permet de les qualifier. Par ailleurs, il n'y a pas intérêt de mettre la nature à distance mais plutôt « de faire circuler la référence, comme forme et comme contenu ». Ainsi, « la nature, en effet, comme sa polysémie le révèle, fournit ce à partir de quoi toute chose existe et le principe qui définit chaque chose, en sa nature propre » (Philippe Descola, 2011 in Larrère 2015).

Le passage d'une « nature artistique et monumentale à des considérations écologiques d'éléments « remarquables » est utilisé pour aborder aujourd'hui l'idée de la protection de la nature ordinaire » (Barrère et al., 2005 in Pottier, 2014). En France, la protection des sites naturels apparaît dans la loi de 1930, même si certains sites naturels sont classés au titre de la Loi de 1906 pour leur caractère « pittoresque » (Gauchon, 2002).

#### 3.2. Qu'est ce que le patrimoine naturel ?

Définissons à présent le patrimoine naturel.

D'après l'historien français Lefevre, la notion de patrimoine naturel apparaît véritablement en 1967 dans les textes réglementaires relatifs à la création des parcs naturels

régionaux français (Lefeuvre, 1990 ; Vivien, 2005). D'un point de vue scientifique et soutenu par Deschamps, « l'inventaire du patrimoine naturel permet l'identification des secteurs les plus intéressants ». (Deschamps, 1990). Pour cela, il existe différentes façons de « patrimonialiser » la nature. Celles-ci se « traduisent à la fois par une extension spatiale des étendues patrimonialisées et par l'inclusion dans le champ du patrimoine naturel de nouveaux objets et de nouveaux lieux ». (Bouisset, Degrémont, 2013). Cette idée est également appréciée par Godard et Bouisset qui ajoute que « le patrimoine naturel peut s'insérer dans des systèmes de sens et de valeurs très différents » (Godard, 2004; Bouisset et al., 2010 in Bouisset, Degrémont, 2013). Descola ajoute que « notre entourage naturel étant partout anthropisé à des degrés divers, l'existence comme entité autonome n'est plus qu'une fiction philosophique. » (Descola, 2001)

#### 4. Qu'est ce que la frontière ?

La « frontière » est couramment définie comme la « limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un État », comme une « limite politique signifiante d'un territoire » (Groupe Frontière, 2004)

Physiquement, la frontière peut posséder des contours fixés qui sont des éléments de repérage et non des limites car aucun système écologique n'est indépendant de ses voisins. (Deschamps, 1990) Une frontière est dite « naturelle », elle s'appuie sur des « éléments physiques » qui sont « lisibles dans le paysage ». (Groupe Frontière, 2004) La construction de la frontière met en œuvre « des dispositifs d'appropriation et de souveraineté à travers une distanciation d'ordre matériel (normes, représentations, etc.) ». Cela sous entend généralement une « protection ». (groupe frontière, 2004). Dans cette perspective, Ratti ajoute que la frontière se décline entre « effet de coupure (frontière-barrière) et médiation (frontière zone de contact), stimulation (frontière accélératrice) et filtrage (frontière-filtre) ». (Ratti, 1992 in groupe frontière, 2004)

Mais la frontière est également un terme mis en place par « un pouvoir dont le projet politique est de s'affirmer et de se distinguer des autres entités territoriales ». Le pouvoir est ici défini par la « capacité à agir sur une situation de manière à en modifier le contenu ou le devenir » (Lévy, Lussault, 2003 in Groupe frontière, 2004). Piermay défend aussi l'idée en ajoutant que la frontière « concourt à structurer une société » (Piermay 2002 ). De ce fait, le terme de « frontière » peut être appliqué à ce que l'on aurait qualifié auparavant de simples « limites gestionnaires » (Groupe frontière, 2004)

Par ailleurs, une frontière implique « une distinction par l'appartenance matérielle et symbolique à une entité territoriale dont elle est l'expression ». (groupe frontière, 2004). En effet, la frontière engendre des « formes et des systèmes spatiaux originaux », elle « introduit une rupture plus ou moins marquée dans l'organisation de l'espace géographique ». La frontière se « déploie pour structurer tout ou partie du territoire ». Celle-ci « engendre des effets qui perdurent au-delà des acteurs qui les ont institués, car des traces subsistent dans les représentations et les pratiques ». (groupe frontière, 2004) Egalement, des différentiels sont mis en place qui signalent « l'existence

de systèmes territoriaux qui peuvent être quantifiables, matériels ou qualitatifs, ont chacun leurs normes, leurs principes, leurs cultures, ». (groupe frontière, 2004)

---

## Hypothèses

Finalement cet état de l'art nous a permis de définir les termes importants du sujet afin de faciliter sa compréhension. Pour la suite de ce projet, nous allons retenir des grandes idées de définitions qui aideront à l'immersion de celui-ci. De ce fait, la frontière est « une distinction d'éléments physiques qui structure tout ou partie du territoire. Le patrimoine culturel, lui, est défini comme « une représentation de l'identité culturelle faisant référence à l'attachement à la propriété ». Le patrimoine naturel, est quant-à-lui, « une identification délimitée de sites naturels du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle ». L'ensemble de ces éclaircissements, nous ont permis d'émettre deux hypothèses répondant à la problématique de manifestation des critères, la frontière entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel.

La première est que le patrimoine culturel et naturel obéissent à des jonctions parfois difficiles à concilier, ils se rejoignent sur un même point : ils s'appliquent tous deux sur un dénominateur commun, le paysage.

La seconde hypothèse est que les patrimoines culturels ne sont que culturels alors que ceux naturels peuvent être à tendance naturelle ou culturelle. De ce fait, la frontière en est d'autant plus complexe.

## Partie 1 :

Etat de l'art de ce  
que sont le patrimoine,  
le patrimoine culturel  
et le patrimoine  
naturel

10

Partie 2 : Analyse des interactions  
entre patrimoines culturels et  
naturels au travers du cas d'étude de  
l'IBA Emscher Park

17

Conclusion et  
réponses aux  
hypothèses

34

# PARTIE 2 : IBA d'Emscher Park

---

## Matériels et méthodes

Ce projet de fin d'étude s'est réalisé en deux temps, le premier en 4<sup>ème</sup> année pendant laquelle l'état de l'art a été effectué. Le deuxième en 5<sup>ème</sup> année durant laquelle je me suis attardée sur le cas d'étude : Emscher Park. Il est primordial pour moi de préciser cette démarche puisqu'au cours de la réalisation de cet état de l'art j'envisageais d'analyser le Parc Naturel Régional de la Brenne et plus particulièrement le site des Mille Étangs. Cependant, après échange avec ma tutrice, nous avons convenu qu'il serait davantage intéressant de lier ce projet de fin d'étude avec mon projet professionnel qui porte principalement sur l'aménagement. De ce fait, après diverses propositions de cas d'étude, j'ai décidé de m'intéresser à l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park, notamment sur une question n'ayant pas fait l'objet d'une étude approfondie, celle de la frontière entre le patrimoine minier et naturel. Je me suis alors attardée sur la mise en valeur ou non de cette frontière. Emscher est une rivière localisée dans la vallée de la Ruhr dans la partie Ouest de l'Allemagne. Ce site industriel a été amené à devenir un parc à connotation paysagère. Le temps de réalisation du projet de fin d'étude étant restreint, je n'ai pu organiser de visite sur le site. Par conséquent, le terrain s'est organisé uniquement sur la lecture et l'analyse de 11 études et 8 articles scientifiques abordant Emscher Park. Je me suis alors rendu compte du caractère ambitieux de ce travail portant exclusivement sur des documents. Je suis consciente que ma recherche n'a pas forcément été exhaustive néanmoins, je n'ai pas l'impression qu'il y ai d'autres textes à ce sujet.

La première phase de terrain fut la recherche d'articles. Pour cela, j'ai utilisé les moteurs de recherches tel que Google et Google Scholar, le Cairn et la bibliothèque en ligne. Les mots clés ont principalement été « l'IBA ( Exposition Internationale d'Architecture) de Emscher Park », « frontière » et « patrimoine paysager ». Faisant face à une bibliothèque d'articles assez restreinte, j'ai décidé d'examiner les bibliographies des ouvrages obtenus. Cette phase m'a permis de densifier mon corpus et également de me rendre compte que des documents ont été le support commun d'un grand nombre d'autres articles. Voici les deux oeuvres les plus cités : « l'IBA Emscher Park, un anti-modèle » qui est un article paru en septembre 2000 dans la revue *Projet Urbain* et le « Memorandum sur le contenu et l'organisation d'Emscher Park » réalisé par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France en 2010. Ce corpus auto-référencé, m'a permis de comprendre que, ici, l'approche de la recherche et de l'étude étaient liées. La plupart des articles sont basés sur les mêmes discours.

Lorsque j'ai estimé avoir suffisamment de documents portant sur le cas d'étude, j'ai alors étudié leur contenu. Tout d'abord, j'ai remarqué que la plupart des ouvrages sont construits sur la même forme : contexte, présentation des acteurs et de l'IBA, travailler et habiter dans le parc. Cette organisation formelle soutient cette proximité entre les articles.

L'étape suivante fut la lecture active. Ayant déjà une idée générale de la ligne directrice de mon plan, je me suis alors consacrée sur la séparation des données en fonction de celui-ci. A chaque lecture, je me suis interrogée sur deux principaux thèmes. Le premier, plus large, portait sur le contexte et la présentation du projet. Le second s'orientait sur le degré de présence ou d'effacement de la frontière entre le patrimoine minier et naturel et sur les aménagements réalisés sur le site.

Au fur et à mesure des lectures, je me suis également rendue compte que certains propos étaient sur la même ligne directrice notamment sur la présentation de l'IBA qui est globalement toujours la même depuis 1991 à 2017 (date de parution des ouvrages retenus) : « l'IBA doit donner à voir qu'il est possible, à partir des surfaces et espaces abandonnés par l'économie, de reconstruire une région industrielle d'avenir, comportant des paysages amples, des systèmes hydrologiques intacts, des refuges spacieux pour la flore et la faune, des espaces attrayants de détente et de loisir sans pour autant que ces éléments soient sensiblement perturbés par la proximité immédiate de sites industriels de grande taille. » (T. Grohé, 1991). *A contrario*, les sujets principaux des articles sont hétérogènes. Emscher Park fut le cas d'étude pour des analyses orientées sur la culture, sur le patrimoine minier, sur la retombée économique par le tourisme, sur la requalification du fleuve... Ma sélection, elle, est diversifiée afin de prendre en considération les différentes visions d'une telle exposition mais en ayant toujours la ligne directrice du patrimoine naturel et paysager.

En poursuivant la lecture de ces ouvrages, j'ai réorganisé mon plan en y ajoutant une section sur la critique du projet. Nous débuterons cette étude de Emscher Park par une présentation de son contexte, des acteurs, de l'IBA et du projet. Notons ici que cette partie sera peu détaillée puisque des auteurs se sont déjà intéressés à la restitution des données. Notamment le document rédigé par l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise : « L'IBA Emscher Park, une démarche innovante de réhabilitation industrielle et urbaine » (2009) et celui de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France : « Memorandum sur le contenu et l'organisation d'Emscher Park » (2010). Cette première phase sera uniquement descriptive et ne fera part d'aucunes remarques analytiques de ma part. N'ayant pu assister au déroulement du projet, il me semble donc inapproprié de donner un avis personnel sur la présentation et la contextualisation de l'IBA de Emscher Park. La première section aide donc à la compréhension du sujet. Ensuite, nous poursuivrons sur l'analyse de la frontière entre le patrimoine minier et naturel en développant les aménagements entrepris sur le site. Cette seconde phase apportera des clefs de lecture aidant à la clarté et à la conclusion des hypothèses. Pour finir, une conclusion puis une discussion et critique du projet seront effectuées.

L'état de l'art m'a permis de conclure sur deux hypothèses. D'une part le patrimoine culturel et naturel se rejoignent sur un même point : le paysage. D'autre part que les patrimoines culturels ne sont que culturels alors que ceux naturels peuvent être à tendance naturelle ou culturelle. Par conséquent, l'exclusion précisée en début d'état de l'art sur le terme de « paysage » est ici remis en question.

Afin de synthétiser la méthode appliquée sur le terrain, voici un tableau récapitulatif des différentes phases de l'étude. L'avancement de l'analyse m'ont obligé à me poser d'autres questions qui seront également détaillées ci-contre.

Choix du cas d'étude : IBA Emscher Park		
<b>1<sup>ERE</sup> PHASE</b>		
Recherches d'articles via :		
Cairn	Google Scholar	Bibliothèque universitaire
Utilisations de 3 mots clés :		
IBA Emscher Park	Patrimoine paysager	Frontière
Obtention d'études et d'articles scientifiques mais restriction sur les moteurs de recherches		
Recherche dans les bibliographies des documents déjà sélectionnés	Résultats : les oeuvres sont auto-référencés, corpus fermé et circulaire	
	Corpus : 11 études + 8 articles scientifiques	
<b>2<sup>EME</sup> PHASE</b>		
Lecture active		
Division des idées	Exposition Internationale d'Architecture	
	Emscher Park	Le projet
		L'équipe
	Comment sont les aménagements ?	
Restriction dans les parties : absence de données supplémentaires		
<b>REDACTION</b>		
Résultats	2 hypothèses	
	1 études menée au maximum du terrain bibliographique choisit	
Ouvertures	Etudier cette problématique sur d'autres cas d'études afin de déterminer si les hypothèses sont applicables à l'échelle d'autres territoires	
	Mettre en place une méthode de terrain plus détaillée faisant appel à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche de documents ayant servi à l'élaboration du projet ( comptes rendus de réunion, plan...)</li> <li>- La rencontre des personnes ayant travaillé sur le projet</li> </ul>	

## 1. Le Landschaftspark ou parc paysagé de la vallée de Ruhr

L'état de l'art précédemment réalisé ne présente pas la définition du patrimoine minier. Il me semble nécessaire de l'aborder avant de poursuivre sur le cas d'étude. La définition du patrimoine minier est inclus dans celle du patrimoine industriel proposée par la charte Nizhny Tagil : « Le patrimoine industriel comprend les vestiges de la culture industrielle qui sont de valeur historique, sociale, architecturale ou scientifique. Ces vestiges englobent des bâtiments et des machines, des ateliers, des moulins et des usines, des mines et des sites de traitement et de raffinage, des entrepôts et des magasins, des centres de production, de transmission et d'utilisation de l'énergie, des structures et infrastructures de transport aussi bien que des lieux utilisés pour des activités sociales en rapport avec l'industrie (habitations, lieux de culte ou d'éducation) ». (ICOMOS, 2003 in ANR, 2017)

Emscher Park prend sa nomination de Landschaftspark ou parc paysager par le lien entre les notions de nature et d'aménagement paysager présentes dans « le terme de « Park » en tant que parc naturel, parc de loisirs ou parc industriel » précisé par Paul Lecroart dans le Memorandum. (P. Lecroart, 2010)

## 2. L'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park

### 2.1. Une région dite impactée par son activité industrielle

Commençons par définir le contexte du cas d'étude. (Figure n°1)



Tout d'abord, voici une carte de localisation de la vallée de la Ruhr située dans la partie Ouest de l'Allemagne. (Figure n°1)

**FIGURE N°1 : CARTE DE LOCALISATION DE LA RUHR EN ALLEMAGNE.**  
**SOURCE : WIKIPÉDIA.COM**

Jusqu'à la fin du 18ème siècle, la Ruhr est une région agricole. Progressivement et depuis 1857, les premiers puits de mines de charbon se sont construits le long de celle-ci. Le nombre atteint rapidement « 300 unités et l'extraction se développe vers le Nord du bassin hydrologique », le long de l'Emscher. (F. Simon, 2010) Le contexte démographique s'accroît également, passant de « 3 millions d'individus à 6,2 millions entre 1905 et 1957 », ce qui se répartit sur une « urbanisation non-régulée » basée principalement sur la « création de cité ouvrière » réalisée par d'important groupes sidérurgiques de la région : Thyssen, Krupp et Stinnes. (F. Simon, 2010)

De la fin du XIX ème siècle au début du XX ème siècle, l'industrie du charbon et de l'acier fait de la vallée de la Ruhr une force motrice de l'économie. Cet accroissement est étroitement lié à la croissance industrielle mondiale. Néanmoins, dès les années 60, un déclin de l'industrie minière et sidérurgique se produit dans la région. Le « nombre de mines est passé de 140 en 1957 à 7 en 2000 » .(F. Simon, 2010) Ce déclin s'est également fait ressentir dans la diminution du nombre de miniers sur le site. En parallèle, le monde subit une crise du charbon en 1957, déclenchant alors une « rupture de l'économie » notamment dans le bassin de la Ruhr. (S.Moraillon, 2008) Un déficit du site se fait ressentir, Karl Ganser note une faiblesse régionale causée par l'absence de concurrence économique et par le manque de qualité urbaine et paysagère qui nécessite « la mise en place de stratégie ». (Karl Ganser, 2000)

Ce n'est qu'à partir de 1979 que la Communauté de communes de la Ruhr décide de faire « des aménagements en matière de gestion de déchets, trafics routiers et loisirs ». (F. Simon, 2010) En parallèle, des urgences sanitaires se déployaient, notamment « des infections dans les rues engendrant des épidémies de typhus et de choléra, sans compter une spécialité locale, la maladie de la Ruhr, portant atteinte à la force de travail des mineurs et des métallurgistes ». (Lefevre, 1999) Ce site se situant le long de la rivière Emscher, le bassin industriel de la Ruhr était d'autant plus propice à la propagation d'infections.

Afin de faire face à la crise économique présente depuis une vingtaine d'années, la région de la Ruhr décide de transformer le « site en un parc ouvert aux habitants ». (AL. Faugeron, 2018) Le projet a pour objectif de ramener des visiteurs sur un site en retrait de la ville. Deux approches sont alors suggérées : effacer les vestiges de la friche industrielle ou les conserver. L'option choisie est l'approche plus conservatrice. Une structure de « sauvetage » est alors mise en place pour le parc paysager de Emscher: l' Exposition Internationale d'Architecture. (S.Moraillon, 2008)

Voici quelques photographies des industries de la Ruhr. (Figure n°2)



FIGURE N°2 : PHOTOGRAPHIES DES INDUSTRIES DE LA RUHR SOURCE : [HTTPS://SCIENCEBLOGS.COM](https://scienceblogs.com)

## 2.2. Une démarche innovatrice : l'IBA

Développons la démarche de l'IBA pour mieux comprendre le projet.



Emscher Park

Voici le logo de l'IBA de Emscher Park. (Figure n°3)

FIGURE N°3 : LOGO DE L'IBA DE EMSCHER PARK. SOURCE : [GRAFIT-WERBEAGENTUR.COM](http://GRAFIT-WERBEAGENTUR.COM)

Le sigle IBA provient de l'appellation « Internationale Bauausstellung », qui signifie littéralement « Exposition Internationale d'Architecture ». Pour autant, il ne s'agit pas uniquement d'une exposition culturelle à vocation internationale. Il faut donc oublier sa traduction en français et revenir sur la signification allemande qui s'oriente sur l'innovation urbaine et architecturale. D'après Paul Lecroart, il s'agit d'une « démarche partenariat plutôt que d'une procédure ». Ce concept fédérateur développé autour d'une stratégie se concrétise par la réalisation de projets innovants et durables. La limite de temps est également une caractéristique à prendre en compte. Par exemple, il a fallu huit ans pour l'IBA de Berlin, sept ans pour celui de Hambourg et dix ans concernant notre cas d'étude. Cette démarche avec sa structure légère et flexible a pour but de faciliter les projets portés par les maîtres d'ouvrages. Ces arguments ajoutés à « sa souplesse et sa visibilité » permettent à chacun de trouver son intérêt. Ensemble, ils font la force de l'IBA par rapport aux démarches. (P. Lecroart, 2009)

### 2.2.1. L'IBA une démarche gravée dans le temps

Voici un bref résumé des différents IBA de la création de la démarche jusqu'à celui de notre cas d'étude. Cette chronologie retrace et rappelle le riche héritage des 100 années d'expérience de cette innovation. L'IBA s'est poursuivie encore après celle d'Emscher Park et se développe toujours.



1901 : Première exposition Mathildenhöhe Darmstadt. L'architecture innovante du site reflétait les idées du « mouvement de réforme de la vie » recevant alors une connaissance internationale. (P. Köddermann, 2001). Cette exposition se distingue particulièrement par l'étendue de son projet. Il fallait prendre l'urbanisme, les aménagements intérieurs, les objets du quotidien, les bâtiments d'exposition en considération. (Figure n°4)

FIGURE N°4 : PHOTOGRAPHIE MATHILDENHÖHE DARMSTADT. SOURCE : IBA



1927 : Weibenhofsiedlung Stuttgart aussi appelée « la vitrine pour la nouvelle architecture ». Ici la démarche s'est orientée sur l'association de l'art, de l'artisanat et l'industrie. Le caractère visionnaire du lotissement suscite l'antagonisme : « le toit plat contre le toit versant ou le modernisme contre la tradition du terroir » (P. Köddermann, 2001) (Figure n°5)

**FIGURE N°5 : PHOTOGRAPHIE DE WEIBENHOSFSIEDLUNG STUTTGART . SOURCE : IBA**

1952 à 1957 : Cette IBA présentée comme « une compétition entre deux systèmes » : Stalinallee et Interbau se localise à Berlin. Elle est la première exposition après la seconde guerre mondiale. A l'occasion, un lotissement modèle est développé qui, par la suite, donnera un quartier : Hansaviertel. L'exposition fut le prétexte pour répondre à « l'aménagement de la prestigieuse Stalinallee ». (P. Köddermann, 2001) (Figure n°6)



**FIGURE N°6 : PHOTOGRAPHIE DE STALINALEE ET INTERBAU . SOURCE : IBA**



1987 : Toujours à Berlin, le souhait ici est de réparer et reconstruire la ville. La volonté marquée est ici celle du progrès et de la modernité. Elle fut principalement consacrée à la « redécouverte du centre ville historique » qui a fait face à la « doctrine de la destruction pour la reconstruction » (Figure n°7)

**FIGURE N°7 : PHOTOGRAPHIE DE BERLIN. SOURCE : IBA**

1999 : L'IBA Emscher Park a eu ici pour mission de « revitaliser la vallée et les villes interdépendantes » (Apaire et al., 2013) depuis le début jusqu'à la clôture de l'exposition, soit 10 ans après. L'équipe de l'IBA est ici répartie en deux pôles : les relations avec le public et le technique. Ils sont au total une équipe d'environ trente acteurs, « un noyau stratégique qui est resté léger ». (Karl Ganser, 2000) (Figure n°8)



**FIGURE N°8 : PHOTOGRAPHIE DE EMSCHER. SOURCE : IBA**

## 2.2.2. Un financement qui dépend des objectifs adaptés aux territoires

Chaque IBA définit les objectifs les plus adaptés à son contexte et aux problématiques du territoire. La récurrence des choix de territoire en difficultés économiques et sociales n'est pas constant. D'un point de vue économique, l'IBA est un groupe d'experts au service de projets. Les frais de fonctionnement de la structure IBA sont intégralement pris en charge par le Land pendant toute la durée de vie de l'IBA. Ce budget accorde une légèreté et une liberté à l'équipe qui assure « les frais de fonctionnement et les appels d'offres ». (P. Lecroart, 2009) Le financement peut également être partiellement effectué par des fonds privés de mécénats artistiques par exemple. Dans le cas d'Emscher Park, le budget s'élève à 2,5 milliards d'euros dont 1,5 milliards de fonds publics. Notons toutefois que la plupart des terrains étaient déjà acquis par le fond foncier régional au titre de recyclage des friches industrielles. (P. Lecroart, 2009)

## 2.3. Une équipe définie comme pluridisciplinaire et légère

Poursuivons par une présentation des acteurs.

La création de l'IBA au coeur de la région de la Ruhr est menée par Karl Ganser qui est un haut fonctionnaire en urbanisme et enseignant chercheur en géographie à l'Université technique de Munich ((Figure n°9)). Il est accompagné dans sa démarche par Christoph Zöpel qui, à cette époque est le ministre de la Planification Urbaine et du Transport du Land de Rhénanie Nord - Westphalie.



**FIGURE N°9 : PHOTOGRAPHIE DE KARL GANSER. SOURCE : ZECHE ZOLLVEREIN**

Le président du Land de la Rhénanie du Nord Westphalie, M. Johannes Rau, soutient activement le projet. Il considère que Karl Ganser « est un visionnaire, un homme pragmatique qui sait garder une vision globale des choses. Un généraliste dans le bon sens du terme, mais aussi un des meilleurs spécialistes de nombreuses questions de la rénovation urbaine. C'est un des architectes, et un peu le père de la nouvelle région de la Ruhr ». (S.Moraillon, 2008)

Un mémorandum comprenant « un diagnostic complet de la situation et les éléments de réponse que peut apporter une IBA » (S.Moraillon, 2008 ) à été distribué aux acteurs locaux. L'appel d'offre a ici été organisé de manière particulière : le concours est davantage coopératif que compétitif. « Des séminaires faisant appel à des équipes interdisciplinaires ont été organisés à proximité des sites, afin de mieux comprendre les problématiques et l'identité de ces sites » (S.Moraillon, 2008). Finalement, l'appel d'offre a reçu environ 500 réponses.

L'ensemble des acteurs sélectionnés a permis de définir une équipe pluridisciplinaire constituée de:

- KVR : syndicat intercommunal des dix-sept villes de l'IBA Emscher Park.
- IBA : SARL qui gère le suivi des projets. Elle a pour rôle d'animer le projet et d'épauler les communes ou les investisseurs, elle agit ainsi comme « promoteur d'idées » et « facilitateur de conduite de projets ». (S.Moraillon, 2008)
- Comité de direction de l'IBA : « composé du président de l'IBA, de représentants du Land, des villes, du monde économique, des syndicats, des architectes et des associations, il veille au bon fonctionnement de l'IBA et choisit les projets qui seront soutenus ». (S.Moraillon, 2008)
- Grundstücksfond : il a un rôle d'aménageur. Son financement est de 50% par des subventions européennes, 10% par le Land\* et 40% par la vente de terrains viabilisés.
- LEG : société immobilière et d'aménagement de droit privé, le Land détient la majorité du capital.

Les citoyens ont eux aussi participé activement à cette revalorisation, des groupes civiques locaux « été associé à la planification et à la réalisation des projets de façons diverses, temporellement et matériellement par le biais du sens de la propriété et de la responsabilité ». (S.Moraillon, 2008)

La culture industrielle doit se populariser auprès des habitants de la vallée. Un travail accompagnant la population est développé. La démarche crée alors des événements culturels et divertissants pour chaque inauguration, transformation d'usage ou de paysage (shows lumineux, festivals, concerts en plein air, expositions d'art).

## 2.4. Un projet se définissant comme « éphémère d'exception »

L'innovation technologique n'a ici pas été défendue, le concept culturel avait plus de prestance. La voie indirecte a été développée avec comme ligne directrice l'acceptation d'un impact économique différent. Il fallait alors définir un modèle spatial propre aux particularités du site. Karl Ganser précise qu'ils ont refusé le « modèle de développement qui favorise la croissance en périphérie » pour un « investissement au centre de la région afin de densifier les zones industrielles anciennes ». (Karl Ganser, 2000) La rivière de l'Emscher était un véritable égout à ciel ouvert depuis 1910. La présence de nombreux puits de mines fragilisant le sol, il était impossible de mettre en place un réseau d'égout efficace et adéquat aux conditions du site. Ajouté à l'impact visuel industriel, la région de la Ruhr est majoritairement marquée par des routes, voies ferrées et pipelines qui ont largement « influencé le développement spatial de la région pendant des décennies ». (S.Moraillon, 2008)

Ces différents points contribuent à une diminution de l'attractivité générale: le territoire entier devient une « friche à re-cultiver ». (S.Moraillon, 2008) L'option ainsi retenue et soutenue est de laisser la nature reprendre place permettant donc une « végétation post-industrielle ». (P.Köddermann, 2004)

Face au constat environnemental alarmant concernant les sols dégradés, les terrains et l'air pollué, l'IBA lance le projet avec pour principale mission le respect de la nature. Les municipalités devaient s'engager à respecter trois grands principes :

- « Pas d'actions contre la nature, chaque intervention doit respecter le cycle écologique. Une volonté écologique marquée. Le souhait est de passer d'une image industrielle désolante à un territoire cultivé et attractif.
- Respect de l'histoire : Conservation, dans un premier temps, des vestiges du passé industriel, qu'ils aient ou non valeur de patrimoine architectural. Le passé est alors considéré comme le levier du projet. Les communes doivent assumer l'héritage industriel.
- Chaque réalisation doit répondre à des critères de qualité et d'innovation et être conçues selon des processus créatifs. Un changement d'image qui passe par l'Art et la Culture. Face à des sites délaissés, l'IBA propose l'action. Il s'agit de « mettre en culture » des friches afin de leur redonner une raison d'être. » (S.Moraillon, 2008)

Le but principal du projet est d'éliminer les déficiences écologiques du secteur et d'en promouvoir le développement économique, social, culturel et touristique. En 1989, le choix est opté : « la logique économique, bien que desservie, ne sera pas fondatrice de la démarche ». (S.Moraillon, 2008) L'Exposition Internationale d'Architecture s'organise alors sous 5 thématiques directrices (Apaire et al., 2013) qui découlent de son sous-titre « Atelier pour le futur des anciennes régions industrielles » (T.Grohé, 1991):

- La reconstruction du paysage
- La restauration écologique du système fluvial de l'Emscher
- Valoriser le patrimoine
- Travailler dans le parc
- Nouvelles formes d'habitats et logements

L'idée fondamentale de ces thématiques est de relier et consolider « les sept coulées vertes pour développer un système de parc organisé vers les loisirs à l'intention des habitants et des visiteurs ». (P.WEBER, 1993)

Le projet ayant ses limites, l'ensemble des sites ne peuvent être transformés en musées. Un choix des bâtiments ayant une haute valeur architecturale est fait permettant par ailleurs de laisser la créativité aux artistes et architectes d'inventer de nouveaux usages. Ils devront également s'appuyer sur le « recyclage du foncier déjà bâti pour éviter l'utilisation de sites encore vierges » et de « trier le paysage » afin de sublimer les meilleurs d'entre eux. (S.Moraillon,

2008) Ajouté aux contraintes déjà présentes sur le site industriel, les acteurs devront suivre le postulat de la qualité qui consiste en « l'application de principes concernant la conservation de l'énergie, une création imaginative du paysage, l'accessibilité aux transports publics, la conservation des écosystèmes sensibles, un engagement local, des partenariats, la mise en œuvre de procédures particulières et la prise en compte des coûts de maintenance ». (S.Moraillon, 2008)

Dès le départ, l'enjeu de reconversion de l'IBA Emscher Park est de s'appuyer sur la culture pour inverser la vision de ce patrimoine industriel déjà existant. Trois grandes actions sont ainsi mises en place : « la construction d'équipements culturels d'envergure, le soutien au développement d'industries créatives ou culturelles et la festivalisation de la culture par un soutien aux manifestations culturelles événementielles et aux lieux de convivialité ». (B.Lusso, 2010 in AL. Faugeron, 2018)

L'action de l'IBA s'inscrit alors dans une décennie de 1989 à 1999, s'auto-définissant alors en tant que caractère éphémère avec un esprit d'exception au projet . Le terme « esprit d'exception » est donné par le directeur de l'IBA, Karl Ganser dans la revue projet urbain de 2000.

### 3. Le patrimoine minier face aux enjeux naturels

L'IBA de Emscher Park possède un objectif à double entrée : « réhabiliter un paysage et un tissu urbain détruit par l'industrialisation » et « répondre à la pénurie de foncier disponible dans une région densément peuplée ». (B.Lusso, 2017)

A présent, abordons les aménagements mis en place.

#### 3.1.Des aménagements autour de bâtiments industriels

Les aménagements ont ici été séparés en plusieurs catégories abordant trois grandes thématiques que j'ai pu retrouver tout au long de mes lectures : le paysage de sa globalité à sa précision ; la requalification de l'Emscher et l'apport artistique dans le projet. Il me paraissait nécessaire de diviser ces aspects afin de mieux comprendre leur contenu.

##### 3.1.1.Un paysage réorganisé et valorisé

Concernant la requalification paysagère, la prise de conscience et le travail semblent avoir été particulièrement réussi. L'ouverture des sites industriels a permis d'offrir une vue intéressante sur la région de l'Emscher et notamment sur le patrimoine minier. Les actions paysagères ont été réalisées sous plusieurs échelles qui sont plus ou moins détaillées en fonction des auteurs. Pour Sarah Moraillon ce sera deux échelles, la première concerne la trame verte le long de la rivière de l'Emscher, qui apporte une certaine cohérence au territoire grâce à la continuité des espaces verts. Le second point de vue aborde le « système qui s'ouvre transversalement par plusieurs couloirs verts », imposant alors aux différentes communes de travailler ensemble pour convenir

d'une bonne connexion. F. Simon définit les actions sous trois échelles distinctes. En accord avec Sarah Moraillon, tous deux ont une échelle en commun : connecter tous les espaces en créant une trame verte continue entre les villes industrielles. Cette phrase prend également sens pour beaucoup d'autres auteurs et me paraît définir parfaitement la connotation paysagère du site. La continuité entre les bâtiments industriels se fait par la création d'espaces verts.

Ajouté à cela, le paysage d'Emscher park relatif à ses nombreuses friches industrielles et décharges se répand sur environ 800 km<sup>2</sup> dont 480 sont colonisés. Les 320 km<sup>2</sup> restants ne recevront donc aucune nouvelle urbanisation afin de créer un parc connecté au sein des villes et entre elles. F. Simon soutient également que le parc est « la colonne vertébrale du re-développement régional en s'inscrivant dans une logique de métropolisation ». Cet auteur suggère que le projet est aussi le « support de multiples activités sportives et culturelles permettant aux habitants de retrouver un lien avec la nature ». Visiblement, une harmonie se ressent dans leurs propos que nous pouvons résumer en quatre actions principales. Le patrimoine paysager de l'Emscher s'élabore par « des parcs paysagers autour de bâtiments industriels valorisés » qui seront connectés entre eux via des espaces verts. La création de ces « coins de verdure » intégrant les nouveaux développements urbains facilite la gestion à l'échelle du parc régional. L'objectif de cette action est la « densification des espaces verts au cœur des noyaux d'habitats » (F.Simon, 2010) Une autre mesure s'oriente autour de la reconversion de sites en terrains agricoles. Au total, cinq terrains en friche ont été ré-organisés en surface agricole. Il est à noter la sensibilité de F. Simon qui apporte un intérêt particulier à la gestion de la pollution des sols. Des solutions en accord avec le diagnostic du site ont dû être proposées comme la création de « forêts industrielles ». Il s'agit d'une initiative permettant de re-naturaliser le paysage sans prendre en considération les exigences des normes de pollution.

Néanmoins les aménagements paysagers ne font pas l'unanimité, Dr Malte Helfer l'explique : « la notion du Parc paysager de l'Emscher promet trop. En raison du fort morcellement de l'espace par des infrastructures, le parc reste un "tapis rapiécé". Le but de ce défi visant à encourager la restauration de la nature de l'Emscher est aussi mis en doute. ». (Dr Malte Helfer in S.Moraillon, 2008). C'est un bilan mitigé, Sarah Moraillon conclue que « des sites ont pu être re-naturés et offrent maintenant des espaces verts agréables à la population » (S.Moraillon, 2008)

Le principe du renouvellement écologique à travers la requalification d'un site, notamment minier, repose sur la finalité d'un bilan écologique positif. Voici d'importants aménagements plus détaillés qui ont été réalisés sur Emscher park : un réseau d'itinéraires de randonnée en harmonie avec la nature ainsi que des chemins piétons et pistes cyclables attractifs ont été réalisés. Une organisation spatiale plus ou moins agrémentée d'espaces paysagers de tailles différentes qui apporte une connotation multiple au parc. Il s'agit alors d'un « parc naturel, paysager, public, de loisirs et culturel » (P.lecroart, 2010). Des chemins de connexion entre les aménagements ont également été mis en place offrant toutes les conditions requises pour la pratique de sport et de loisirs d'extérieurs. Ne laissant pas de côté la faune et la flore, des plans d'eaux artificiels ont également été aménagés afin d'accorder « une importance au système de biotopes humides » (P.lecroart, 2010). La aussi, la notion de continuité est forte. La distinction

entre les pôles des sites industriels laisse place à une harmonisation paysagère apportée par la végétation.

Voici quelques photographies de l'aménagement paysager du site de Emscher Park. (Figure n°10)

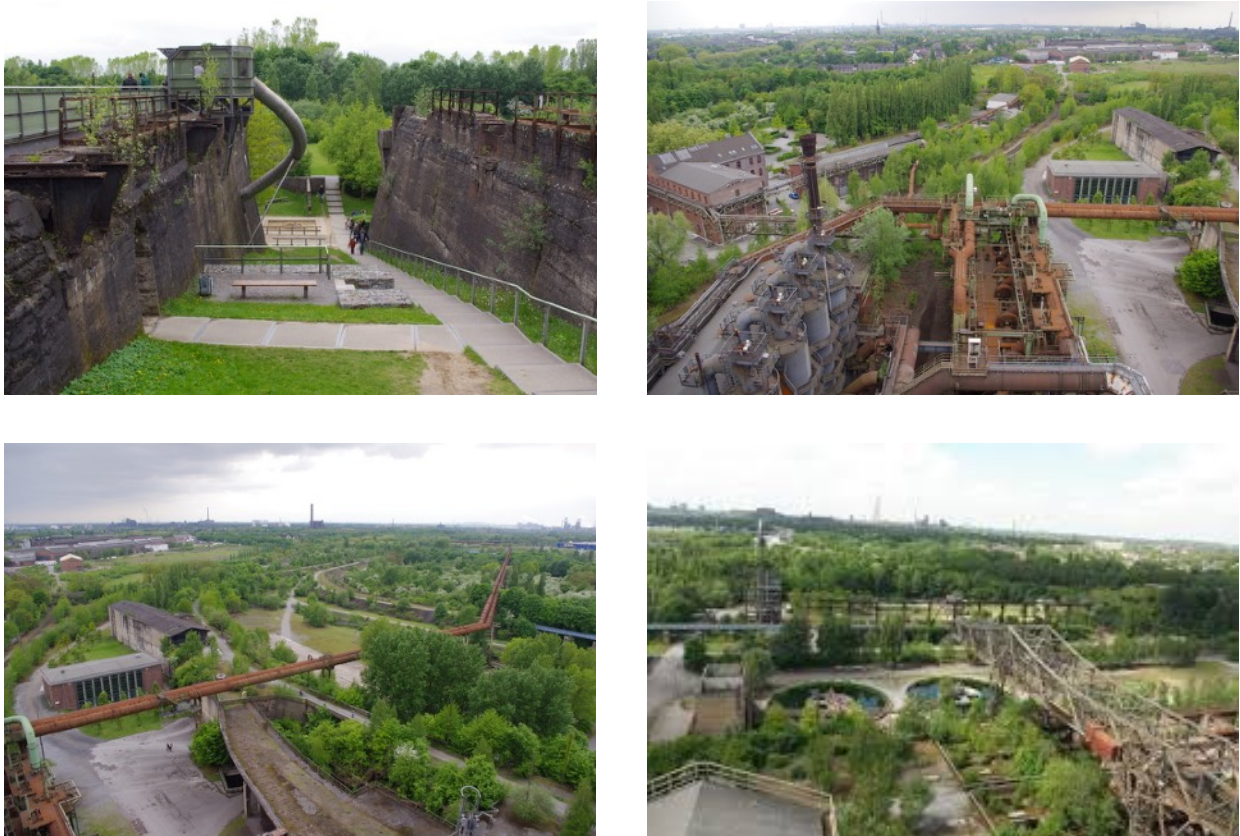


FIGURE N°10 :PHOTOGRAPHIES D'EMSCHER PARK. SOURCE : KEVIN BERRY

### 3.1.2.La reconquête des fronts de fleuve urbain

La requalification de la rivière de l'Emscher est un projet de grande envergure qui me semble être un élément clef de la continuité du paysage. Que ce soit une rivière, un fleuve ou un cours d'eau, ils apportent une dynamique au paysage qui façonne le site avec une ligne directrice. D'après Michael Schwarze Rodrian, responsable du développement régional, il était important de créer une « nouvelle » rivière pour « un futur paysage culturel »(M. Schwarze Rodrian, 2000) Depuis les années 10 et jusqu'en 1980, la rivière Emscher était « l'égout à ciel ouvert » des eaux industrielles et usagées de la vallée. (F.Simon, 2010) Plus tard, elle est devenue plus sécurisée et canalisée par l'implantation de clôtures sur 700 kilomètres. La re-qualification s'organise selon 3 axes. Tout d'abord, de nouvelles stations d'épurations ont été créés et d'anciennes infrastructures ont été réutilisées pour épurer l'eau du bassin versant. Ensuite, l'installation d'un réseau d'égouts de 400 kilomètres a été mis en place permettant de stopper les rejets d'eaux usées avant d'être versés dans la rivière. Pour cette étape, l'IBA a mis en action son suivi pendant les 20 ans suivant le projet. Enfin, la re-naturalisation des berges a été effectuée en créant des bassins d'infiltrations et de rétention ce qui rend l'eau accessible aux citoyens. Le nouveau

paysage de l'Emscher ne pouvait prendre son sens uniquement si cette rivière retrouvait son état naturel.

L'aménagement des fronts de fleuves urbains est un enjeu important dans la « reconquête réelle et symbolique » d'un site. Cette reconnaissance est d'autant plus relayée par les acteurs locaux qui utilisent « le fleuve comme un outil essentiel de la planification urbaine ». (G.Barbas, 2004) G. Barbas soutient l'idée que « les enjeux d'ordre festif, symbolique, identitaire et mémoriel sont étroitement liés à des enjeux plus concrets d'aménagement, notamment l'ouverture des villes sur les fleuves » (G.Barbas, 2004) alors que Sarah Moraillon aborde cette re-qualification comme une « prise de conscience de la valeur de l'eau ». En parallèle, Olivier Jeudy exprime davantage l'idée d'une régénération permettant de « donner l'image d'un territoire ressuscité avec de nouveaux paysages variés en formation » (O.Jeudy, 2006). Ci-contre, voici des photographies de la requalification de la rivière de l'Emscher. (Figures n°11)



FIGURES N°11 : PHOTOGRAPHIES DE L'EMSCHER . SOURCE : FRÜHER KLOAKE

### 3.1.3. D'un patrimoine minier à une transformation partiellement artistique

Dès la fin de l'industrie minière, les bâtiments ont été sécurisés et surveillés par des gardiens. Néanmoins, les sites n'étant pas entretenus, les friches industrielles se sont dégradées petit à petit créant de ce fait une pollution visuelle. Deux options sont alors proposées aux aménageurs : démolir ou protéger. Le second choix a été retenu permettant de laisser du temps pour la réflexion. (S.Moraillon, 2008)

Des terrils ou collines d'amas de résidus miniers ont été réorganisés et ré-aménagés dans l'objectif de conserver une trace du passé. Le Land Art fait ici son apparition, les terrils deviennent alors des repères visuels. A l'origine, l'art était peu promu au sein de ce projet, le Land Art a ainsi transformé ces terrils en zone de détente apportant des points de repères visuels au grand paysage. (S.Moraillon, 2008) Olivier Jeudy ajoute que, certes, des vestiges de l'industrie sont devenus « œuvres d'art », mais des bâtiments le sont aussi devenus « des lieux de culture industrielle et d'exposition d'art contemporain » faisant alors un seul et même site. (O.Jeudy, 2006).

## 4. L'IBA Emscher Park : 30 ans après le lancement

Le Landschaftspark devient un nouveau symbole d'espoir pour les territoires similaires à ceux de la vallée de la Ruhr. Notamment ceux qui font face aux conséquences de la crise industrielle. Le site a aujourd'hui un rôle de pôle d'attractivité s'inscrivant dans le développement touristique post industrielle de la vallée. Le projet ne se termine donc pas à la fin de l'IBA. Cet outil a permis de lancer le projet, le financer et le développer. 30 ans après, le site vit de lui même en faisant hommage aux différents acteurs qui se sont tant impliqués. En peu de temps, le parc devient une « destination populaire pour y passer le week end pour des visiteurs extérieurs à la région ». (AL. Faugeron, 2018). Des événements culturels et festivals sont mis en place dans l'objectif d'étendre le flux de tourisme depuis l'étranger. En effet, l'Exposition Internationale d'Architecture fait également parler du site de Emscher Park à l'internationale comme un « modèle de reconversion de friches à succès ». (AL. Faugeron, 2018) Anne-Lise Faugeron développe que le site est gouverné selon un « processus incrémentiel d'aménagement », de ce fait, le parc peut toujours accueillir de nouvelles fonctions. Aujourd'hui encore, la démarche menée dans la vallée de la Ruhr semble inspirer de plus en plus les maîtres d'ouvrages français souhaitant conserver des paysages entiers marqués par la révolution industrielle. Olivier Jeudy aborde la vision de certains spécialistes du patrimoine qui désirent « légitimer une telle orientation des politiques urbaines et culturelles ». Il conclut que « l'expérience de l'IBA Emscher Park apparaît comme une alternative à la démolition des infrastructures industrielles dans des espaces très vastes. (O. Jeudy, 2006). A. Masbounji soutient la pensée de Olivier Jeudy et précise que le parc « inaugure une nouvelle esthétique qui aborde le lieu dans sa spécificité ». (A. Masbounji, 2016) Cela signifie qu'il faut réutiliser dès que possible les sites et bâtiments déjà urbanisés afin de ne pas construire de nouvelles infrastructures.

En parallèle, Paul Lecroart émet une retenue sur l'organisation de l'équipe de l'IBA en précisant la notion « d'approche intégrative » pour la bonne réalisation d'un tel projet. En effet, il précise qu'il « faut faire en sorte que la coopération devienne économiquement, socialement et politiquement avantageuse ». (P. Lecroart, 2010) L'orientation de sa pensée est davantage accentuée par Frédéric Simon qui liste une multitude de points critiquables du projet. Par exemple, il aborde qu'aucune étude sur l'impact socio-économique du projet n'a été réalisée, il précise donc qu'un « bilan objectif de la démarche IBA » doit être effectué. Autres précisions, F. Simon dénonce l'absence de prise en compte d'un « développement d'une mobilité alternative à la voiture » ou encore la non intégration de « la gestion et la pérennité des institutions socioculturelles créées dans les bâtiments réhabilités ». Divers arguments qui nuancent la vision positive d'une telle démarche. (F. Simon, 2010) Finalement, en 2001, soit 22 ans après le lancement du projet, l'IBA d'Emscher Park prend place au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Partie 1 :  
Etat de l'art de ce  
que sont le patrimoine,  
le patrimoine culturel  
et le patrimoine  
naturel

10

17

Partie 2 :  
Analyse des  
interactions entre  
patrimoines culturels et  
naturels au travers du  
cas d'étude de l'IBA  
Emscher Park

Conclusion et réponses aux  
hypothèses

34

---

## Conclusion

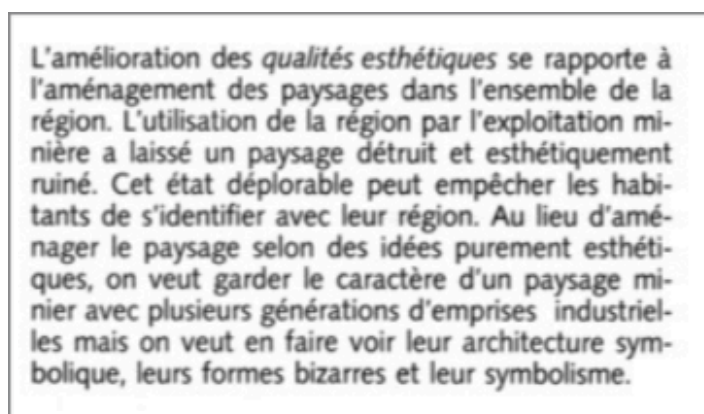
Rappelons que l'Exposition Internationale d'Architecture est tout d'abord une innovation urbaine et architecturale qui ici, s'oriente sur la reconstruction du paysage du parc paysager de l'Emscher. Sarah Moraillon associe cette démarche au principe de « tirer vers l'intérieur le paysage » en densifiant les espaces verts au centre de la région de la vallée de la Ruhr. (S.Moraillon, 2008). Olivier Jeudy quand à lui, définit aussi l'IBA comme « la reconstitution de paysages quasi naturels et la restructuration d'espaces verts qui se mêlent à la culture industrielle ». Cette pensée est également suivie par le directeur de l'IBA Karl Ganser qui envisageait le grand parc paysager de la vallée de l'Emscher comme « un parc où la nature a le droit de faire ce qu'elle veut sur les anciennes surfaces industrielles ». Il souhaitait transformer « les vestiges de l'industrie en œuvres d'art » en faisant appel à des paysagistes, artistes et designers de la lumière. (O.Jeudy, 2006) L'identité même du site qu'il désirait mettre en avant était de « mêler la nature et la culture industrielle » : pour *in fine* ne faire qu'un. (Karl Ganser, 2000)

La frontière entre le patrimoine culturel, et le patrimoine paysager prend alors ici son envol. Le but ultime de ce projet est finalement, non pas de lier les friches industrielles avec le parc paysager mais davantage de ne créer qu'un seul et même parc : Emscher Park. Le directeur de l'IBA définit cette effacement : « la nature exubérante, sauvage et hétéroclite, transcenderait l'inévitable rythme de décomposition du vestige industriel tout en permettant la représentation d'une logique chaotiquement harmonieuse et maîtrisée de sa disparition. » (K. Ganser, « La philosophie et la démarche de l'IBA », in *Projet urbain n°21, L'IBA Emscher Park - Un anti-modèle*, 2000. In O.Jeudy, 2006). En effet, son retour « à l'état de nature » est simplement anticipé par « l'implantation » d'une végétation qui accompagne le vestige industriel. Au sein de ce projet, la nature reprend alors « ses droits » pour ainsi dire, revient à son fondamental. Il n'existe donc plus réellement de frontière comme nous l'avons vu précédemment mais uniquement une harmonie de paysage, de nature avec des bâtiments industriels.

Ultérieurement, nous avons posé deux hypothèses. La première est que le patrimoine culturel et naturel obéissent à des jonctions parfois difficiles à concilier, mais ils se rejoignent sur un même point : ils s'appliquent tous deux sur un dénominateur commun, le paysage. Cette étude m'a permis d'affirmer cette hypothèse qui est également soutenue par la Convention Européenne du Paysage définissant le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » . (Florence, 2000) En outre, s'ajoute une seconde définition portant sur l'aménagement des paysages « qui sont les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages ». (Florence, 2000) Ces deux définitions valident le point de vue : la frontière entre le patrimoine culturel ici minier et le patrimoine naturel n'existe donc pas car ces deux derniers ensembles, forment un paysage à part entière. Ayant étudié uniquement le cas d'étude de Emscher Park, je ne peux affirmer que cette hypothèse est applicable à tous les cas.

La seconde hypothèse est que les patrimoines culturels ne sont que culturels alors que ceux naturels peuvent être à tendance naturelle ou culturelle. De ce fait, la frontière en est d'autant plus complexe. Au vue du cas d'étude présenté ici, cette hypothèse est alors à prendre en considération. En effet, il m'est impossible de valider cette vision. Le patrimoine culturel ou celui naturel sont tous deux étroitement liés, que ce soit le patrimoine culturel ou naturel ils ont chacun une tendance naturelle et culturelle. UNESCO définit le paysage urbain historique comme « le territoire urbain conçu comme la résultante d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de centre historique pour inclure le contexte urbain plus large ainsi que son environnement géographique ». Il précise également que l'approche du paysage urbain historique « vise à préserver la qualité de l'environnement humain et à renforcer l'utilisation productive et durable des espaces urbains. Le bon déroulement repose aussi « sur une relation équilibrée et durable entre l'environnement urbain et le cadre naturel, entre les besoins des générations présentes et futures et l'héritage du passé ». (UNESCO, 2011) Ces précisions confirme le rejet de l'hypothèse, la frontière est belle et bien effacée entre le patrimoine minier et naturel, peut importe l'origine naturelle ou culturelle du site.

Finalement cette étude ambitieuse portant uniquement sur un corpus auto-référencé m'a aidé à conclure sur les hypothèses précédemment définie. Pour finir, voici quelques lignes de Peter Weber qui me semble parfaitement clôturer ce projet de fin d'étude portant sur la manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et naturel à travers l'analyse de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park. (Figure n°12)

A rectangular box containing a block of French text. The text discusses the aesthetic quality of the landscape in the Emscher Park region, mentioning the impact of mining and the desire to preserve industrial heritage while improving aesthetics.

L'amélioration des *qualités esthétiques* se rapporte à l'aménagement des paysages dans l'ensemble de la région. L'utilisation de la région par l'exploitation minière a laissé un paysage détruit et esthétiquement ruiné. Cet état déplorable peut empêcher les habitants de s'identifier avec leur région. Au lieu d'aménager le paysage selon des idées purement esthétiques, on veut garder le caractère d'un paysage minier avec plusieurs générations d'emprises industrielles mais on veut en faire voir leur architecture symbolique, leurs formes bizarres et leur symbolisme.

FIGURES N°12 : PHOTOGRAPHIE DU TEXTE SUR EMSCHER PARK . SOURCE : P.WEBER 1993

---

## Discussion et critique

Pour clôturer ce projet de fin d'études, voici un retour sur cette année de recherche sous la direction de Madame Laura Verdelli. L'état de l'art lui, fut novateur à mon égard, aucun projet ne m'avait demandé de m'intéresser précisément à la notion et à la réflexion des différents termes du sujet. La seconde partie elle, fut davantage sur la lecture et l'analyse de documents. Cette partie s'organisant uniquement sur des textes déjà analysés et auto-référencés a rendu le travail particulier. Un sentiment de frustration est également apparu lorsque la recherche de nouveaux documents n'était pas fructueuse.

Après réflexion et réalisation, un manque de cas concrets se fait ressentir. Il aurait été certainement intéressant de présenter un exemple précis d'aménagement sur la vallée de la Ruhr. En effet, étudier les phases de réflexions, de déroulement et de finition d'un projet d'aménagement au travers du cas d'un bâtiment aurait permis une approche plus sensitive à l'étude. Dans ce cas, l'étude de l'interaction entre le patrimoine culturel et naturel se serait manifestée par des actions à l'échelle du bâtiment industriel.

Au cours des différents points d'avancement avec Madame Laura Verdelli, un sentiment de mécontentement m'envahissait causé par une sensation que le projet n'allait aboutir sur une réflexion correctement menée. Aujourd'hui, ce sentiment se renverse par une satisfaction. D'une part, l'étude permet de conclure les hypothèses. D'autre part, le projet de fin d'études m'a permis de découvrir et faire de la recherche, et qui plus est, sur un sujet qui m'intéresse. L'analyse facilite la découverte de notions propres à l'aménagement et d'élargir ses connaissances sur un tel domaine.

---

## Table des figures

20	Figure n°1 : Carte de localisation de la Ruhr en Allemagne
21	Figure n°2 : Photographies des industries de la Ruhr
23	Figure n°3 : Logo de L'iba de Emscher park
23	Figure n°4 : Photographie Mathildenhöhe Darmstadt
24	Figure n°5 : Photographie de Weibenhofsiedlung Stuttgart
24	Figure n°6 : Photographie de Stalinallee et interbau
24	Figure n°7 : Photographie de Berlin
24	Figure n°8 : Photographie de Emscher
25	Figure n°9 : Photographie de Karl GANSER
30	Figure n°10 : Photographies d'Emscher park
31	Figures n°11 : Photographies de L'Emscher
35	Figures n°12 : Photographie du Texte sur Emscher park

---

# Bibliographie

Note : Les articles scientifiques, études et autres documents mis en évidence par une distinction de couleur compose le corpus du terrain de l'Exposition Internationale d'Architecture Emscher Park.

## Articles scientifiques :

- ARDENER Shirley, (sous la direction de), *Perceiving Women*, Londres, Malaby Press, pp. 19-27. In Descola, Philippe. « L'écologie des autres: L'anthropologie et la question de la nature ». In *L'écologie des autres*, par Philippe Descola, 9. Editions Quæ, 2011. <https://doi.org/10.3917/quae.desco.2011.01.0009>
- ARNOULD P., 1994, *La forêt française, entre nature et culture*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 4 Sorbonne, dir. J.R. Pitte, 374 p in Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91-100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- BARRERE C., Barthélemy, D., Nieddu, M., Vivien, F.-D. (2005), « Au-delà du capital, le patrimoine ? », in *Réinventer le patrimoine : De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, sous la dir. de Christian Barrère, Denis Barthélemy, Martino Nieddu et Franck-Dominique Vivien, Paris, L'Harmattan, p. 7-21. In Pottier, Aude. « Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel? Le regard des gestionnaires ». *Annales de géographie* 698, n° 4 (2014): 1016. <https://doi.org/10.3917/ag.698.1016>.
- BERQUE A., 1995, *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 190 p in Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91-100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- BONERANDI, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91-100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L., 1999, *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, Paris, L'Harmattan, 315 p. In Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91-100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- BOUISSET C. , et Isabelle Degrémont. « La patrimonialisation de la nature: un processus en renouvellement ». *Espace géographique* 42, n° 3 (2013): 193. <https://doi.org/10.3917/eg.423.0193>.

- BOUISSET C., DEGRÉMONT I., SEVILLA J. (2010). « Le patrimoine naturel en Aquitaine vu du Web : discours, valeurs, fonctions ». *Sud-Ouest européen*, n° 30, p. 85-98.
- CALLICOTT J. Baird, « Diversité culturelle et diversité biologique », loc. cit., p. 260. In Larrère, Catherine. « De la nature à la biodiversité: desserrer l'étau du dualisme », s. d., 20.
- CHOAY F. (1999). *L'allégorie du Patrimoine*, Paris, Seuil. In Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>. in Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.
- CITOT, Vincent. « Le naturel, le culturel et le spirituel ». *Le Philosophoire* 27, n° 2 (2006): 43. <https://doi.org/10.3917/phoir.027.0043>.
- CRON Éric, « L'inventaire général du patrimoine culturel », n° 45 (s. d.): 7.
- DAVALLON J. (2003). « Introduction ». *Culture & Musées: «Nouveaux regards sur le patrimoine»*, n° 1, p. 13-18. In Bouisset, Christine, et Isabelle Degrémont. « La patrimonialisation de la nature: un processus en renouvellement ». *Espace géographique* 42, n° 3 (2013): 193. <https://doi.org/10.3917/eg.423.0193>.
- DESCHAMPS, « L'inventaire du patrimoine naturel ». *Revue Juridique de l'Environnement* 15, n° 4 (1990): 573-75. <https://doi.org/10.3406/rjenv.1990.2646>.
- DESCOLA Philippe, « L'écologie des autres: L'anthropologie et la question de la nature ». In *L'écologie des autres*, par Philippe Descola, 9. Editions Quæ, 2011. <https://doi.org/10.3917/quae.desco.2011.01.0009>.
- DESCOLA Philippe. « Par-delà la nature et la culture ». *Le Débat* 114, n° 2 (2001): 86. <https://doi.org/10.3917/deba.114.0086>.
- DI MEO G., 1994, *Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle*, *Espaces et Sociétés*, n°78, p. 15-34. In Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91-100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- FRIEDBERG, Claudine. « Par-delà le visible ». *Natures Sciences Sociétés* 15, n° 2 (avril 2007): 167-76. <https://doi.org/10.1051/nss:2007044>
- GAUCHON C., PLOYON E., DELANNOY J.-J., HACQUARD S., HOBLÉA F., JAILLET S., PERRETTE Y. (2006). « The Concept of Heritage and Heritage resource applied to Karsts : Protection the Choranche Caves (Vercors, France) », *Acta Carsologica*, A 35/2, p. 37-46. In

Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.

- GARAT I., GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., 2001, Emergence et affirmation du patrimoine dans la géographie française : la position de la géographie sociale in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Les Documents de la MRSH de Caen, n°14, p. 31-40. In Bonerandi, Emmanuelle. « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire? » *Géocarrefour* 80, n° 2 (1 avril 2005): 91–100. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>.
- GODARD O. (2004). « De la pluralité des ordres - Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification ». *Géographie, économie, société*, vol. 6, n° 3, p. 303-330. In Bouisset, Christine, et Isabelle Degrémont. « La patrimonialisation de la nature: un processus en renouvellement ». *Espace géographique* 42, n° 3 (2013): 193. <https://doi.org/10.3917/eg.423.0193>.
- GRAVARI-BARBAS, Maria. "La conquête d'une nouvelle frontière: réinvestissement symbolique et 31 requalification fonctionnelle des fronts de fleuve urbains," 2004, 9.
- GROHE, Tomas. "L'exposition internationale d'architecture de l'Emscher Park: Un projet écologique pour la reconversion de la Ruhr." *Les Annales de la recherche urbaine* 52, no. 1 (1991): 33-41. <https://doi.org/10.3406/aru.1991.1616>.
- HARTOG F. (2003), *Nouveaux régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil in Zamant, Véronique. « Le paysage culturel, entre préservation et développement. Les enjeux institutionnels de la patrimonialisation du paysage de Rio de Janeiro ». *L'Information géographique* 81, n° 2 (2017): 94. <https://doi.org/10.3917/lig.812.0094>.
- HARTOG F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La librairie du xxi<sup>e</sup> siècle », 272 p. In Bouisset, Christine, et Isabelle Degrémont. « La patrimonialisation de la nature: un processus en renouvellement ». *Espace géographique* 42, n° 3 (2013): 193. <https://doi.org/10.3917/eg.423.0193>.
- HERITIER, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.
- IPHAN (2009), Portaria no127, no83, 30 avril 2009, *Diário Oficial da União* in Zamant, Véronique. « Le paysage culturel, entre préservation et développement. Les enjeux institutionnels de la patrimonialisation du paysage de Rio de Janeiro ». *L'Information géographique* 81, n° 2 (2017): 94. <https://doi.org/10.3917/lig.812.0094>.

- LATOUR Bruno, Nous n'avons jamais été modernes, op. cit. ; idem, Politiques de la nature, op. cit. in Larrère, Catherine. « De la nature à la biodiversité: desserrer l'étai du dualisme », s. d., 20.
- LARRERE Catherine, « De la nature à la biodiversité: desserrer l'étai du dualisme », s. d., 20.
- LEFEVRE, Pierre. "L'art du paysage à Emscher Park. Génie hydraulique et ingénierie culturelle." *Les Annales de la recherche urbaine* 85, no. 1 (1999): 190-95. <https://doi.org/10.3406/aru.1999.2300>.
- LEFEUVRE J.-C. (1990). « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », p. 29-75. Dans JEUDY H.P., Patrimoines en Folie, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », Cahier 5. In Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.
- LÉVI-STRAUSS Claude , « Structuralisme et empirisme », in *ibid.*, p. 167-190. In Larrère, Catherine. « De la nature à la biodiversité: desserrer l'étai du dualisme », s. d., 20.
- LUSSO, Bruno. "Culture et régénération urbaine: les exemples du Grand Manchester et de la vallée de l'Emscher." *Métropoles*, no. 8 (November 30, 2010). <https://doi.org/10.4000/metropoles.4357>.
- LUSSO, Bruno. "Les équipements culturels de la vallée de l'Emscher (Ruhr, Allemagne): de la régénération urbaine au développement d'une économie culturelle et créative." *Belgeo*, no. 3 (December 19, 2014). <https://doi.org/10.4000/belgeo.13358>.
- MELOT, Michel, *Mirabilia : essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard, 2012. In Cron, Éric. « L'inventaire général du patrimoine culturel », n° 45 (s. d.): 7.
- MICOUD A. (2005), « Patrimonialisation : redire ce qui nous relie ? », in C. Barrère et collab. (dir.) *Réinventer le patrimoine - De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan, p. 81-96. In Pottier, Aude. « Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel? Le regard des gestionnaires ». *Annales de géographie* 698, n° 4 (2014): 1016. <https://doi.org/10.3917/ag.698.1016>.
- NORA P. (dir.) (1997), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto » [1<sup>re</sup> éd. 1984] in Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>. in Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». *Annales de géographie* 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.

- PINET François. « La protection des plantes aquatiques en France: au carrefour de la complexité de la nature et de l'influence des activités humaines », 2014, 5.
- POULOT Dominique (éd.), 1998, Patrimoine et modernité, Paris, L'Harmattan. In Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». Annales de géographie 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>. in Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». Annales de géographie 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>
- POTTIER Aude. « Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel? Le regard des gestionnaires ». Annales de géographie 698, n° 4 (2014): 1016. <https://doi.org/10.3917/ag.698.1016>.
- SAHLINS, Culture and Practical Reason, op. cit., p. 209. In Descola, Philippe. « L'écologie des autres: L'anthropologie et la question de la nature ». In L'écologie des autres, par Philippe Descola, 9. Editions Quæ, 2011. <https://doi.org/10.3917/quæ.desco.2011.01.0009>.
- VIVIEN F.-D. (2005). « Et la nature devient patrimoine », p. 45-70, in BARRÈRE C., BARTHÉLEMY Denis, NIEDDU M., VIVIEN F.-D., Réinventer le Patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?, Paris, L'Harmattan : coll. « Gestion de la culture ». In Héritier, Stéphane. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps ». Annales de géographie 689, n° 1 (2013): 3. <https://doi.org/10.3917/ag.689.0003>.
- WINTER Ribeiro R. (2007), Paisagem cultural e patrimônio, Rio de Janeiro, Iphan in Zamant, Véronique. « Le paysage culturel, entre préservation et développement. Les enjeux institutionnels de la patrimonialisation du paysage de Rio de Janeiro ». L'Information géographique 81, n° 2 (2017): 94. <https://doi.org/10.3917/lig.812.0094>.
- ZAMANT, Véronique. « Le paysage culturel, entre préservation et développement. Les enjeux institutionnels de la patrimonialisation du paysage de Rio de Janeiro ». L'Information géographique 81, n° 2 (2017): 94. <https://doi.org/10.3917/lig.812.0094>.

## Etudes :

- ANR. "Traces Mémoires et Patrimoine Minier: Cadastre et Théorie," 2017.
- APAIRE et al. "Entre Fleuve et Urbain," 2012.
- FAUFERON, Anne-Lise. "Les Clés d'une Intervention Artistique Réussie Dans La Réhabilitation de Friches Industrielle," 2018.

- GANSER Karl , L'IBA Emscher Park - Un anti-modèle in *Projet urbain n°21*, 2000
- JEUDY, Olivier. "L'évolution des pratiques artistiques à l'échelle urbaine et le réaménagement des friches industrielles fluviales," n.d., 197.
- HELFER Malte in MORAILLON, Sarah. "L'IBA Emscher Park, Une Démarche Innovante de Réhabilitation Industrielle et Urbaine." *Recherche et prospective*, 2008.
- KÖDDERMANN, Peter. "IBA Meets IBA, Cent Ans d'IBA," 2001.
- KÖDDERMANN, Peter. "Les Ateliers Du Territoire, Pays Paysage," 2004
- LECROART, Paul. "Exposition Internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher-Park," 2010.
- LECROART, Paul. "Initier Des Projets Métropolitains: L'IBA, Une Pratique Féconde," 2009.
- MORAILLON, Sarah. "L'IBA Emscher Park, Une Démarche Innovante de Réhabilitation Industrielle et Urbaine." *Recherche et prospective*, 2008.
- MASBOUNGI, Ariella et BARBET-MASSIN, Olivia, ed. *Le plaisir de l'urbanisme: Ariella Masboungi: Grand prix de l'urbanisme 2016. Collection Grand prix de l'urbanisme.* Marseille: Parenthèses, 2016.
- WEBER, Peter. "L'Exposition Architecturale Internationale I.B.A. Emscher Park (Ruhr)," 1993.
- SIMON, Frédéric. "La stratégie paysagère de l'Emscher Park," n.d., 31.

#### Autres :

- FLORENCE, *Convention européenne du paysage in Conseil de l'Europe*, 2000
- *Frontière. Penser les humains ensemble : La frontière, un objet spatial en mutation*; 2004
- ICOMOS, 2003 in ANR, 2017 *Organisation internationale non-gouvernementale qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites dans le monde*
- Ministère de la Culture et de la communication : *Thème des journées européennes du patrimoine, « Patrimoine culturel, patrimoine naturel - objectifs et orientations thématiques »* 2014

- RAIMONDO Ratti, Théorie du développement des régions-frontières, Centre de recherches en économie de l'espace de l'université de Fribourg, 1992. In *Frontière. Penser les humains ensemble : La frontière, un objet spatial en mutation*; 2004
- UNESCO. *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Paris: Unesco. 1972.
- UNESCO. *Convention pour la protection paysage urbain historique Brésil: Unesco*. 2010.
- VERDELLI L. *HERITAGES FLUVIAUX, DES PATRIMOINES EN DEVENIR* Processus d'identification, protection et valorisation des paysages culturels en France, Portugal et Italie : quelques exemples significatifs. Tours : UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS et Coimbra (Portugal) : UNIVERSIDADE DE COIMBRA 2008

CITERES UMR 7324  
Cités, Territoires,  
Environnement et Sociétés

**Directrice de recherche :** Laura VERDELLI

**Etudiante :** Manon COLIN

**Année d'étude :** 2019/2020 5<sup>ème</sup> année

**Cadre de l'étude :** Projet de fin d'études, Département Génie de l'Aménagement et l'Environnement (option : ADAGE )

**Titre :** Manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et naturel à travers l'étude de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park

**Résumé :**

La recherche ci-contre porte sur l'analyse de l'évolution des critères de manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et le patrimoine naturel. L'introduction apporte des précisions sur ce que sont la frontière et les patrimoines qu'ils soient naturels ou culturels via la prise de position d'historiens, sociologues... Cette réflexion s'est étendue au travers de lectures et d'analyses de documents scientifiques et d'études portant sur la re-qualification paysagère du site industriel par l'Exposition Internationale d'Architecture de Emscher Park située dans la vallée de la Ruhr en Allemagne. La démarche innovante de l'IBA réunie une équipe soudée et légère d'esprit qui réalisent un projet autour de thématiques durables, urbaines et architecturales. A travers la reconstruction du paysage, la restauration écologique et la valorisation le patrimoine, l'IBA à su magnifier le paysage tout en valorisant la mémoire industrielle et en relançant une économie orientée vers la culture et le paysage. Les patrimoines miniers et naturels interagissant parfaitement entre eux, la continuité entre les bâtiments industriels et le parc paysager se forme alors jusqu'à créer une harmonisation paysagère.

**Mots Clés :** IBA, Exposition Internationale d'Architecture, Emscher Park, Frontière, Patrimoine, Patrimoine culturel minier, Patrimoine naturel, Paysage, Aménagement

Réalisé par Manon Colin sous la direction de Laura Verdelli, maître de conférences  
5A 2020 UIT ADAGE



## Manifestation de la frontière entre le patrimoine culturel minier et le naturel à travers l'étude de l'Exposition Internationale d'Architecture d'Emscher Park

### Méthodologie :

**3** Mots clés  
• IBA Emscher Park  
• Frontière  
• Patrimoine paysager

**118** Etudes  
**8** Articles Scientifiques

CORPUS AUTO-RÉFÉRENCÉ

- Réflexion de l'interaction entre deux patrimoines
- Volonté de rendre attractif des anciens sites industriels délaissés

### Un projet éphémère d'exception IBA d'Emscher Park :

- De 1989 à 1999, « Internationale Bauausstellung »
- Démarche d'innovation urbaine et architecturale
- Valorisation de la mémoire industrielle par la re-qualification paysagère

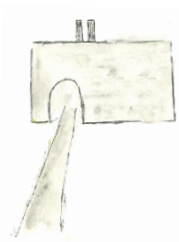


Vallée de la Ruhr  
Allemagne

### Vers une convergence de perception



### D'un site industriel à un parc paysager



+



=



Un patrimoine industriel minier

Un patrimoine naturel

Le paysage d'Emscher Park

*La distinction entre le patrimoine culturel minier et le patrimoine naturel s'efface, laissant la nature se ré-appropriier le site. Il ne reste alors plus qu'un seul et même paysage pour ce territoire industriel : le paysage d'Emscher Park*